



AIRFRANCE



ACTING
FOR LIFE



Projet d'Appui à la Préservation des Ecosystèmes et de la Biodiversité grâce à l'Agropastoralisme (PAPEBA) en Régions des Savanes, Kara, Centrale et des Plateaux dans le contexte de la décentralisation.

DCI-NSA/2013/308-231/

Rapport intermédiaire Année 2

Acting For Life

Mars 2016

Liste des acronymes

ARED	Association de Recherche et Education pour le Développement
BRACED	Projet de Renforcement de la Résilience au Sahel à travers la mobilité du bétail
CCD/CVD	Comité Cantonal de Développement/Comité Villageois de Développement
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CNT	Comité National de la Transhumance
COGES	Comité de Gestion
DRAEP	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
NCG	Nordic Consulting Group
OP	Organisation professionnelle
PARSAO	Programme d'Appui à la Résilience des Systèmes Agropastoraux en Afrique de l'Ouest
PGT	Plan de Gestion de la Transhumance
PRAPE	Programme d'Appui à la Productivité de l'Elevage
PRAPT	Projet de Renforcement du rôle de conservation du système national d'Aire Protégée du Togo
PRIDEC	Programme Régional d'Investissements pour le Développement de l'Elevage dans les pays Côtiers
RECOPA	Réseau de Communication sur le Pastoralisme
SIG	Système d'Information Géographique
UAVGAP	Unions des Associations Villageoises de Gestion des Aires Protégées

Table des matières

1. DESCRIPTION	4
2. EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE L'ACTION	5
2.1 RESUME DE L'ACTION	5
2.2 ACTIVITES ET RESULTATS	6
<i>Résultat 1 : Les associations de riverains des forêts classées, des aires protégées et les associations d'éleveurs sont en mesure de se concerter et de prendre des positions communes sur les enjeux de la gestion durable des ressources naturelles liés à la mobilité de l'élevage en s'appuyant sur des outils d'animation fonctionnels.....</i>	6
<i>Résultat 2 : Des pistes pour la transhumance et la commercialisation du bétail sont sécurisées, aménagées et gérées de façon conjointe, inclusive et équitable entre les usagers et les acteurs institutionnels concernés. Pour ce résultat, l'accent sera mis sur les tronçons stratégiques riverains des aires protégées.....</i>	8
2.3 VEUILLEZ ENUMERER LES ACTIVITES QUI AVAIENT ETE PLANIFIEES ET QUI N'ONT PAS PU ETRE MISES EN ŒUVRE ET DONNER UNE EXPLICATION SUR LES RAISONS.	16
2.4 COMMENT EVALUEZ-VOUS LES RESULTATS DE L'ACTION ATTEINTS JUSQU'A PRESENT?	17
2.5 VEUILLEZ ENUMERER LES RISQUES POTENTIELS QUI PEUVENT AVOIR COMPROMIS LA REALISATION DE CERTAINES ACTIVITES ET EXPLIQUER COMMENT ILS ONT ETE TRAITES.	18
2.6 VEUILLEZ ENUMERER TOUS LES CONTRATS (TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES) DE PLUS DE 10 000 EUROS ATTRIBUES POUR LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION PENDANT LA PERIODE DE REPORTING.	19
2.7 PLAN D'ACTION MIS A JOUR	19
3. PARTENAIRES ET AUTRE COOPERATION	20
3.1 COMMENT EVALUEZ-VOUS LES RELATIONS ENTRE LES PARTENAIRES FORMELS DE CETTE ACTION	20
3.2 COMMENT EVALUEZ-VOUS LES RELATIONS ENTRE VOTRE ORGANISATION ET LES AUTORITES ETATIQUES DANS LES PAYS DE L'ACTION?	20
3.3 LE CAS ECHEANT, DECRIVEZ VOS RELATIONS AVEC TOUTE AUTRE ORGANISATION IMPLIQUEE DANS LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	21
3.4 LE CAS ECHEANT, DECRIVEZ LES LIENS ET LES SYNERGIES QUE VOUS AURIEZ DEVELOPPES AVEC D'AUTRES ACTIONS.	21
3.5 SI VOTRE ORGANISATION A REÇU PRECEDEMMENT D'AUTRES SUBVENTIONS AYANT COMME OBJECTIF D'APPUYER LE MEME GROUPE CIBLE, DANS QUELLE MESURE CETTE ACTION A-T-ELLE PU RENFORCER/COMPLETER LA (LES) PRECEDENTE(S)?	22
4. VISIBILITE	22
4.1 COMMENT LA VISIBILITE DE LA CONTRIBUTION DE L'UE EST-ELLE ASSUREE DANS L'ACTION?	22
5. ANNEXES	23

1. Description

1.1. Nom du bénéficiaire du contrat de subvention:

ACTING FOR LIFE

1.2. Nom et fonction de la personne de contact:

Cédric TOUQUET, Chargé de programme

1.3. Nom des partenaires de l'Action:

Recherche, Appui et Formation aux Initiatives d'Auto développement (RAFIA), Entreprise, Territoire et Développement (ETD), FÉdération NAtionale des Professionnels de la Filière Bétail et Viande du TOgo (FENAPFIBVTO)

1.4. Intitulé de l'Action:

Projet d'Appui à la Préservation des Ecosystèmes et de la Biodiversité grâce à l'Agropastoralisme (PAPEBA) en Région des Savanes, Kara, Centrale et des Plateaux dans le contexte de la décentralisation.

1.5. Numéro du contrat:

DCI-NSA/2013/308-231/

1.6. Date de début et date de fin de la période de reporting:

Du 01/02/2015 au 31/01/2016

1.7. Pays ou région(s) cible(s):

Togo, Région des Savanes, Kara, Centrale et Plateaux.

1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles (si différents) (y inclus le nombre de femmes et d'hommes):

Les bénéficiaires finaux sont les producteurs ruraux riverains des aires protégées et les agropasteurs, particulièrement les groupes pauvres et vulnérables qui éprouvent des difficultés à valoriser leurs productions.

Les groupes cibles sont : **(1)** les Unions Villageoises de Gestion des Aires Protégées (UAVGAP) et leur démembrements locaux, **(2)** les associations d'éleveurs, **(3)** les organisations de commerçants et d'exportateurs, **(4)** les organisations de la société civile (OSC) notamment les ONG impliquées dans la préservation des ressources naturelles et l'élevage, **(5)** les collectivités territoriales, **(6)** les services déconcentrés de l'Etat concernant l'élevage et la préservation des ressources naturelles.

2. Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'Action

2.1 Résumé de l'Action

L'année 2 de mise en œuvre du PAPEBA a permis de finaliser l'ensemble des activités dites « soft » de formations en l'occurrence les formations des animateurs au module sur le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest, la tenue de débats informés sur les enjeux du commerce du bétail en Afrique de l'Ouest, la finalisation des formations au Système d'Information Géographique (SIG).

Concernant les formations au module et la tenue de débats informés, ces activités ont permis d'atteindre une connaissance partagée des enjeux de la filière par un ensemble d'acteurs-clefs (Services Techniques, Autorités Locales, Autorités traditionnelles, Professionnels de la filière...).

Les formations au SIG ont permis de géo-référencer l'ensemble des couloirs pratiqués par les transhumants.

Sur ces différents tronçons et par région, un travail de diagnostic a également été mené afin d'identifier les principaux goulots d'étranglement et leurs causes.

Les visites d'échanges ont permis de valider ces couloirs ainsi que les diagnostics auprès des principaux usagers à savoir les éleveurs burkinabés pour la région des Savanes et Kara et les éleveurs béninois et nigériens pour les régions Kara, Centrale et Plateaux (**annexe 1**, *note de cadrage AFL, visite d'échange*).

Au regard des priorités du gouvernement Togolais, à travers notamment la mise en place du Plan de Gestion de la Transhumance (PGT), le point focal du PGT M Pato a participé à l'ensemble des ateliers menés au Burkina Faso et au Bénin.

L'ensemble de ces éléments ont été présentés lors de l'atelier intermédiaire qui s'est tenu à Sokodé en mars (**annexe 2**, *rapport d'atelier intermédiaire*).

Le suivi d'impact des débats informés par la remise de fiche associé à la compétence de géo-référencement s'est poursuivi et devrait conduire à la publication d'un article dans le courant de l'année 2016.

Après avoir été renforcé au niveau administratif, financier et organisationnel, le partenaire FENAPFIBVTO a poursuivi la mise en place d'associations d'éleveurs au niveau préfectoral.

2.2 Activités et résultats.

Résultat 1 : Les associations de riverains des forêts classées, des aires protégées et les associations d'éleveurs sont en mesure de se concerter et de prendre des positions communes sur les enjeux de la gestion durable des ressources naturelles liés à la mobilité de l'élevage en s'appuyant sur des outils d'animation fonctionnels.

Activités	Résultats
Activité 1.1 : Une équipe d'animateurs au sein des partenaires du projet et d'associations professionnelles est formée à l'utilisation et à la démultiplication du Module de formation et d'animation sur le Commerce du Bétail en Afrique de l'Ouest	Activité réalisée en année 1 (cf, rapport Année 1).
Activité 1.2: Des débats informés sont facilités par l'équipe d'animateurs auprès des associations de riverains des forêts classées et des aires protégées, associations d'éleveurs et services techniques, associations professionnelles, surtout);	- 5 débats informés réalisés, - 145 participants aux débats informés,
Activité 1.3 : Les acteurs-clefs de la filière des différents côtés de la frontière sont mis en réseau, à travers des foras et des visites d'échanges.	Il n'y a pas eu de visite d'échange en année 2

A.1.2 : Des débats informés sont facilités par l'équipe d'animateurs auprès des acteurs clefs de la filière bétail-viande (communes, opérateurs privés, services déconcentrés de l'Etat et autorités locales, producteurs et OP, surtout).

Durant la deuxième année de mise en œuvre 5 débats informés ont été menés. Les débats informés de Blitta et de Bafilo ont été accompagnés par l'ARED. En revanche, les débats de Bassar, Dapaong et Anié ont été animés par les animateurs formés dans le cadre du PAPEBA et sous la supervision des animateurs renforcés dans leur compétence dans le cadre du PAPEBA mais formés initialement dans le cadre du PAPE-Togo. En tout, 145 acteurs ont assisté à ces débats informés. A nouveau, l'impact de cet outil a pu être évalué à l'aune d'initiatives prises suite à la tenue de ces débats. Ainsi, à Kéméni, le chef canton de Sokodé a initié des réunions de sensibilisation et a pu installer deux foyers peuls dans un environnement très hostile à l'encontre des transhumants. Les présidents des AVGAP de Bago et d'Alibi ont reconnu avoir changé de position et ont sensibilisé leurs membres pour privilégier le dialogue et les concertations plutôt que les conflits. Enfin, dernier exemple parmi tant d'autres, le Directeur Préfectoral de l'Elevage, de l'Agriculture et de la Pêche de Sotouboua a affirmé avoir pris conscience des avantages de la transhumance alors qu'il considérait jusqu'alors cette pratique comme néfaste.

Parallèlement à ces dynamiques endogènes, le travail de suivi d'impact s'est poursuivi à travers la récolte des fiches de suivi d'impact. L'analyse des données confirme la pertinence du module pour accompagner un changement de représentations quant aux raisons conduisant à la transhumance. Ainsi, avoir besoin du fourrage pour faire vivre les animaux, c'est être mobile

pour accéder aux ressources pastorales et ce qui pouvait être perçu jusqu'alors comme un choix devient une compréhension partagée de la nécessité :

« Avant je pensais qu'on pouvait renvoyer définitivement les transhumants pour ne plus venir dans notre pays. Mais aujourd'hui, je m'aperçois que c'est une obligation de venir chercher les ressources alimentaires ». (Secrétaire Général de canton).

Loin d'être anecdotique, ce glissement du choix à la nécessité induit des changements dans les mesures qu'il conviendrait de prendre pour accompagner cette mobilité :

« Avant l'atelier, je soutenais la fermeture de nos frontières aux animaux du Sahel afin de développer l'élevage local. Depuis la fin de l'atelier, je me rends compte que l'ouverture de nos frontières est une nécessité ». (Agropasteur).

« Maintenant que je connais les avantages et les inconvénients que comporte la filière agropastorale, je dis que maintenant je suis prêt à bien traiter les conflits en tant que chef canton. Je sais pourquoi l'éleveur est exigeant, pourquoi la réaction brutale est anormale. Pour ne plus avoir des conflits, nous demandons l'organisation de cette filière en créant les couloirs de passage, les points d'eau là où il n'y en a pas. Avec cette formation, ça me sert à mon retour au village de sensibilisation aux éleveurs et aux cultivateurs ». (Chef de Canton).

Et à l'instar de l'entretien ci-dessus, portés par des acteurs au statut social leur permettant de traduire leurs paroles en actes, ces changements de représentations peuvent amorcer de véritables dynamiques endogènes :

« La nécessité d'accéder aux pâturages et à l'eau à travers la mobilité est vitale pour les éleveurs et je comprends à présent pourquoi les transhumants sont obligés de se déplacer vers nous. Aujourd'hui je suis prêt à libérer une partie de mon terrain pour qu'elle serve de couloir de passage ». (Chef de Canton).

Certes, il serait mensonger de dire que le module à lui-même autorisé des changements irréductibles mais il n'en demeure pas moins un outil puissant permettant d'atteindre une compréhension partagée des enjeux autour de la filière et, surtout, d'améliorer les rapports souvent conflictuels liés à la mobilité du bétail.

Résultat 2 : Des pistes pour la transhumance et la commercialisation du bétail sont sécurisées, aménagées et gérées de façon conjointe, inclusive et équitable entre les usagers et les acteurs institutionnels concernés. Pour ce résultat, l'accent sera mis sur les tronçons stratégiques riverains des aires protégées

Activités	Résultats
A.2.1 : 20 personnes parmi les partenaires, les associés, les AVGAP et les services de l'état sont formés au Système d'Information Géographique (SIG).	- 1 atelier de renforcement de capacités pour les acteurs formés au SIG
A.2.2 : Un triptyque de cartes (couloirs officiels, pratiqués et concertés) est réalisé pour chacune des 4 régions.	Géo-référencement de 535 kilomètres de pistes, - Validation des tronçons choisis par le Comité Nationale de Transhumance.
A.2.3 : Des pistes axées sur les tronçons stratégiques et les passages difficiles en lien avec les aires protégées sont sécurisées.	- Marquage à la peinture de 465 km de pistes
A.2.4 : Des aménagements de pistes et des espaces pastoraux (bulli pastoraux, puits traditionnels, puisards ou de puits cimentés selon les circonstances, aires de repos pour les animaux) sont réalisés.	- Identification des sites pour les deux aires de pâtures (50 et 90 hectares), - Identification pour la réalisation de 3 points d'eau et 2 retenues d'eau, - Mise en place des outils statistiques sur les infrastructures marchandes (Anié, Sokodé, Agbassa), - Identification de l'infrastructure marchande (marché d'Agbassa) à réaliser, - Obtention des certificats de cession de terres.
A.2.5 : Des systèmes de gestion conjointe des aménagements et renforcement des capacités de gestion des acteurs impliqués sont mis en place.	- Mise en place de 82 comités de négociation des pistes, - Mise en place de 35 comités de suivi des pistes, - mise en place de 5 comités de gestion pour les aménagements hydrauliques, - réalisation d'une étude pour faciliter l'ancrage institutionnel des différents aménagements.
A.2.6 : Des visites d'échanges entre les zones du projet sont réalisées.	Pas de visite d'échange en année 2
A.2.7 Des aménagements marchands sont réalisés.	Site identifié, données statistiques actualisées
A.2.8 Les démembrements de la FENAPFIBVTO sont mis en place et structurés.	16 OP ont une reconnaissance officielle et sont fonctionnelles.

Avant même de détailler les différentes activités réalisées en année 2 du résultat 2, il convient de souligner que les activités en gras c'est-à-dire 2.1, 2.2, 2.7 et 2.8 n'étaient pas mentionnées en tant que telles dans le document-projet. Et pourtant, elles sont bien mentionnées dans le narratif du document-projet. Seule l'activité 2.7 n'était pas en tant que telle retenue dans le document-projet cofinancé par l'UE. Toutefois, le financement du marché d'Agbassa est rendu possible grâce à un cofinancement de l'AFD.

A.2.1 : 20 personnes parmi les partenaires, les associés, les AVGAP et les services de l'état sont formés au Système d'Information Géographique (SIG).

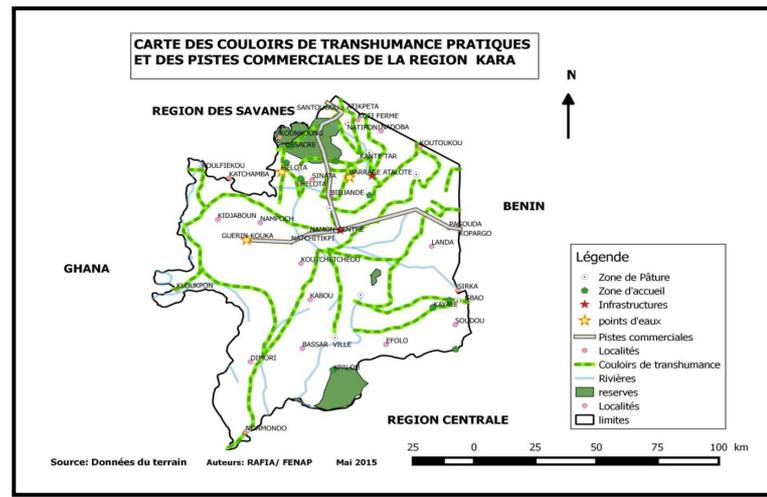
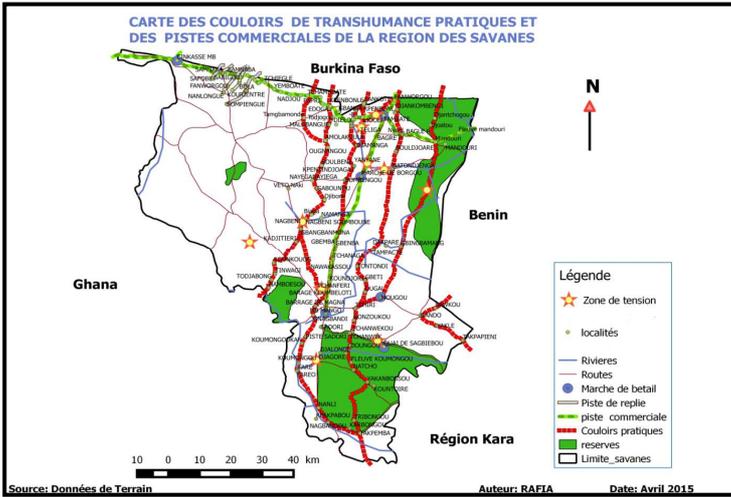
Concernant cette activité, la totalité des formations ont été réalisées en année 1. Durant la seconde année de mise en œuvre, il y a eu uniquement une formation de consolidation des acquis au SIG ainsi que la mise à disposition d'un logiciel de cartographie plus performant (QGIS Desktop 2.6.1) et d'une nouvelle base de données pour chaque région d'intervention. Cette formation s'est tenue du 10 au 13 février à Kara.

A.2.2 : Un triptyque de cartes (couloirs officiels, pratiqués et concertés) est réalisé pour chacune des 4 régions.

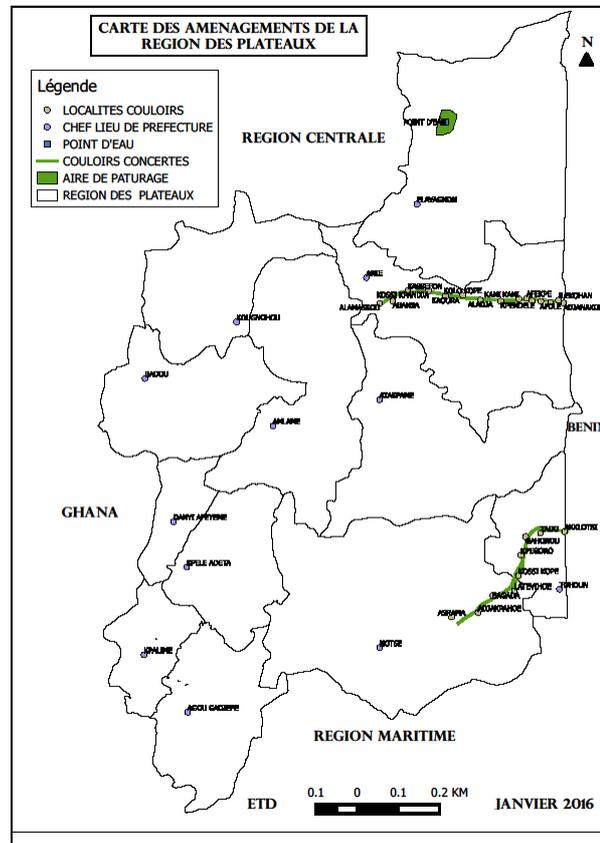
Suite aux visites d'échanges réalisées au Burkina Faso et au Bénin et aux concertations avec le MAEP dont notamment le Comité National de Transhumance, des cartes des couloirs pratiqués et des tronçons devant être sécurisés ont été réalisés pour chaque région. Ces cartes ont été présentées lors de l'atelier intermédiaire du PAPEBA. Elles ont servi de support pour le MAEP et sont actuellement positionnés comme carte de référence au niveau des DRAEP et des DPAEP.



Bureau du Directeur Préfectoral Agriculture, Elevage et Pêche de Blitta



Cartes reprenant l'ensemble des aménagements réalisés ou à faire au niveau des régions Savanes et Kara



Carte ciblant uniquement les aménagements prévus dans le cadre du PAPEBA (région Plateaux).

A.2.3 : Des pistes axées sur les tronçons stratégiques et les passages difficiles en lien avec les aires protégées sont sécurisées

Le travail de sécurisation de pistes nécessite un long processus de négociation en amont de la pose des balises (**annexe 3, Facilité la mobilité du bétail en Afrique de l'Ouest dans l'espace et dans le temps**). Pour mener à bien ce travail, les partenaires ont reçu l'appui à deux reprises du partenaire burkinabé le RECOPA. Concernant le partenaire RAFIA disposant maintenant d'une expérience de plus de 3 ans, les différentes étapes de ce processus de sécurisation sont les suivantes : (i) Identification et reconnaissance de la piste puis identification des villages et des localités traversés par la piste/couloir et les exploitants positionnés le long du couloir, (ii) Information des autorités administratives (Préfets) et locales (Chef de cantons/villages) du processus en cours et sollicitation de leur collaboration, (iii) Organisation des séances de sensibilisation aussi bien au niveau canton et villages regroupant les chefs de villages les personnes ressources, les responsables d'associations, d'Op, d'agriculteurs, d'éleveurs, de propriétaires terriens, de CCD/CVD, etc., (iv) Mise en place de comités de négociation composés de personnes ressources dans chaque localité, (v) Organisation des séances de délimitation et du marquage à la peinture de la piste, (vi) Mise en place des comités de suivi des pistes sécurisés. Ce travail en amont est relativement long. A titre d'exemple, dans l'est du Burkina Faso, le RECOPA évalue le temps de cette négociation à 2 à 3 jours par kilomètres de pistes.

Autre exemple, pour les régions Savanes et Kara, 80 sessions ont été nécessaires pour la mise en place des comités de négociation et 64 sessions de négociation ont été réalisées avec les propriétaires terriens et les exploitants riverains des couloirs.

Le balisage à la peinture a donc concerné 530 kilomètres de pistes : 80 kilomètres sur les 100 prévus dans la région Savanes (axe Kembolé-Sadori), 150 km dans la région Kara (2 axes, Akponté-Namon / Koulfiekou-Bangéli), 102 kilomètres en région Centrale (Assoula-Niki-Niki) et 123 km en région Plateaux (2 axes, Aklosti-Asrama / Affolé-Anié).

Cependant, au-delà du dispositif technique, pour que ce suivi soit fonctionnel dans la durée, il convient également de prévoir une prise en charge de ces différents comités (cf tableau ci-dessous).

A.2.4 : Des aménagements de pistes et des espaces pastoraux (bulli pastoraux, puits traditionnels, puisards ou puits cimentés selon les circonstances, aires de repos pour les animaux) sont réalisés;

Concernant les aménagements agropastoraux, 2 points d'eau ont été retenus pour les régions Savanes (Yaliga dans la préfecture de Kpendjal et Boudouri dans la préfecture de l'Oti), Kara (Namon dans la préfecture de Dankpen et Héloti dans la préfecture de Kéran), Centrale (Tafaltovillé près de Bago, Préfecture de Tchamba), et Plateaux (Dapaong-Kope, Préfecture de l'Est-Mono). Pour ces deux dernières régions, aux points d'eau réalisés seront associés des aires de pâture et de repos respectivement de 905 et de 50 hectares.

Pour l'ensemble de ces ouvrages, en respectant les procédures de passations de marchés de l'UE, les DAO ont été élaborés, les appels à soumission ont été lancés et les offres ont été ouvertes et les marchés ont été attribués.

A.2.5 : Des systèmes de gestion conjointe des aménagements et renforcement des capacités de gestion des acteurs impliqués sont mis en place.

Si la sécurisation de pistes à bétail est une activité classique pour tout programme intervenant sur la filière agropastorale, la question de la durabilité de ces réalisations est très rarement abordée de manière concrète au-delà des seules déclarations d'intention. Dans

l'ensemble des projets coordonnés par AFL, il est demandé de privilégier la mise en place de comités de suivi des tronçons des pistes au niveau local. Ainsi, sur l'ensemble des pistes sécurisées, 35 comités de suivi ont été mis en place.

Cependant, au-delà du dispositif technique, pour que ce suivi soit fonctionnel dans la durée, il convient également de prévoir une prise en charge de ces différents comités.

Désignation	Coût au km	Nbre de personnes impliquées	Nbre de sorties/an	Coût total
Carburant du comité	250	2 ¹	10 ²	5000
Prise en charge du comité	400	2	10	8000
Amortissement moto	200	2	10	4000
Coût total au km	17 000 Fcfa			

Coût estimatif du suivi au km dans la région des Savanes

Ce travail est encore expérimental et doit être affiné. A titre d'exemple, il faudra intégrer à ces coûts de suivi des coûts de supervision. De plus, à l'usage ce coût unitaire pourra être revu à la baisse ou à la hausse.

Il convient de souligner que ce dispositif vient compléter celui mis en place par le MAEP par la directive n°008 en date du 13 janvier 2016 (**annexe 4, Directive 008 MAEP**) qui dote les Comités préfectoraux de Transhumance de 500 000Fcfa et d'une dotation en carburant de 200 litres.

Dans le cadre du PAPEBA, le coût des comités de suivi est pour le moment supporté par le projet. Cependant, il convient d'envisager sa prise en charge une fois le projet terminé.

Pour cela, le PAPEBA fait le lien avec les activités menées dans le cadre du PARSAO (**annexe 5, Note de cadrage Convention-Programme 2**) qui travaille à une approche intégrée de la filière, c'est-à-dire une prise en considération de toutes ses composantes (GRN, commerce...). Cette approche est cohérente avec la filière, après tout, les pistes à bétail alimentent les marchés et avec la viabilité économique de la filière puisque ce sont les marchés qui dégagent des recettes conséquentes. Et c'est donc sur ces recettes qu'il est possible de prévoir la prise en charge des coûts de suivi et de supervision. En retour, ce suivi et cette supervision permettent aux collectivités d'établir de manière plus fine et plus informée leurs plans de développement du territoire, et de prévenir, d'anticiper et de limiter les éventuels conflits liés à l'occupation des pistes par des champs ou au passage des animaux.

¹ 2 personnes du comité font une sortie avec une moto. Pour les 10 sorties de l'année, chaque membre de comité fera 4 sorties.

² Au regard de la saisonnalité l'activité, les sorties se feront principalement entre mai et juillet et octobre et décembre.

A.2.7 : Des aménagements marchands sont réalisés

Dans le cadre du PAPEBA, le travail de mise en place et de récoltes de données statistiques s'est poursuivi notamment sur les marchés à bétail d'Agbassa, de Sokodé et d'Anié, et sur les quais d'embarquement de Guérin-Kouka et Nyamassila.

n°mois+année	mois	Bovins		
		bovins présentés	bovins vendus	ratio
1-2015	janv-15	620	358	58%
2-2015	févr-15	709	402	57%
3-2015	mars-15	941	613	65%
4-2015	avr-15	1 008	563	56%
5-2015	mai-15	672	506	75%
6-2015	juin-15	772	472	61%
7-2015	juil-15	592	304	51%
8-2015	août-15	501	242	48%
9-2015	sept-15	482	208	43%
10-2015	oct-15	451	302	67%
11-2015	nov-15	575	206	36%
12-2015	déc-15	446	197	44%

Statistiques marché d'Agbassa

Comme cela a été souligné dans une note transmise au CILSS concernant la mise en œuvre du PRAPS (**annexe 6**, *Note sur la réalisation d'infrastructures marchandes agropastorales*), ce travail est une étape incontournable avant tout investissement. C'est d'ailleurs suite à ce travail et par rapport à l'enveloppe budgétaire disponible que le marché d'Agbassa a été ciblé. Concernant la gestion, le terrain a été rétrocédé à la préfecture et un contrat de délégation de gestion a été mis en place entre le COGES et la préfecture.

Pour cet ouvrage, en respectant les procédures de passations de marchés de l'UE, le DAO a été élaboré, les appels à soumission ont été lancés, les offres ont été ouvertes et le marché a été attribué.

A.2.8 : Les démembrements de la FENAPFIBVTO sont mis en place et structurés

Même si cette activité n'était pas clairement notifiée dans le cadre logique, l'une des activités importantes du PAPEBA consistait à renforcer la structuration de la FENAPFIBVTO au niveau central et à appuyer la mise en place de représentations au niveau préfectoral.

Le travail de renforcement du siège a été facilitée par un diagnostic institutionnel et organisationnel réalisée par une consultante, Mme Danièle SEXTON (**annexe 7**, *Appui technique et méthodologique à la filière bétail viande au Togo*).

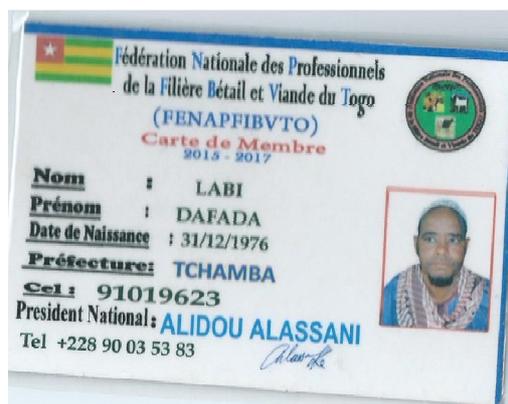
Concernant, les représentations sur le terrain, 16 organisations d'éleveurs ont été mises en place. Cette mise à place s'est faite en plusieurs étapes : (i) Centralisation des statuts et règlement intérieur des OP éleveurs, (ii) Relecture des statuts et règlement intérieur pour amendement, (iii) Centralisation des documents nécessaire pour la reconnaissance (lettre, procès-verbaux...), (iv) Prise de contact des autorités pour la reconnaissance légal, (v) Suivi pour l'officialisation auprès de l'administration et enfin (vi) Ouverture de compte bancaire.

Le travail a ensuite consisté à accompagner les bureaux locaux pour l'identification et l'enregistrement des membres.

Régions Savanes et Kara	
Nom de l'association	Récépissé
Association Préfectorale des Eleveurs de Bétail (APEB) LANTAND-LAYA de Tône	0312/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA
Association des Eleveurs de Gros Bétail de l'Oti (AEGBO)	En cours
Association des Agro-éleveurs et Commerçants de Bétail de Kpendjal (AECOB)	En cours
Association Agro-éleveurs de Cinkanssé	En cours
Association préfectorale des éleveurs de Keran (APEB-Keran)	2015-02/MATDCL/RK/PK
Groupement Norgawane de Niamtougou	221/MIS-SG-DAPSC-DSC
Association préfectorale des Agro-éleveurs Kozah (APAB-Kzah)	608/P.KO.
Association préfectorale des éleveurs de bétail de Dankpen (APEB-Dankpen)	102/RK/TD

Régions Centrale et Plateaux	
Nom de l'association	Récépissé
ASSOCIATION PREFECTORALE DES AGRO ELEVEURS DE BETAIL DE TCHAOUDJO (APAB-TCHAOUDJO)	602 /PT-CLRC
ASSOCIATION PREFECTORALE DES AGRO ELEVEURS DE BETAIL DE TCHAMBA (APAB- TCHAMBA)	294 /2015 /P-TCH.-
ASSOCIATION PREFECTORALE DES AGRO ELEVEURS DE BETAIL DE SOUTOUBOUA (APABSO)	295 /PSOT
ASSOCIATION PREFECTORALE DES AGRO ELEVEURS DE BETAIL DE BLITTA (APABB)	20/MATDCL/PBL/RDA
ASSOCIATION PREFECTORALE DES AGRO ELEVEURS DE BETAIL DE L'EST- MONO	23/MATDCL-RP-PEM/
ASSOCIATION PREFECTORALE DES AGRO ELEVEURS DE BETAIL DE MOYEN- MONO	2015 01/MATDCL/RP/PM-M
ASSOCIATION PREFECTORALE DES AGRO ELEVEURS DE BETAIL D'ANIE (APABA)	En cours

Le travail a ensuite consisté à accompagner les bureaux locaux pour l'identification et l'enregistrement des membres. A ce jour 400 membres ont été enregistrés au niveau des Préfectures de Tchamba, Notsé, Haho, Moyen-Mono et Sotouboua. L'enregistrement des membres est officialisé via le versement d'une cotisation contre la remise d'une carte de membres. Ces cartes, faites avec l'appui d'ETD, ont une réelle pertinence au-delà de l'enregistrement puisqu'elles permettent aux éleveurs de justifier d'une affiliation à la FENAPFIBVTO auprès notamment des forces de l'ordre lors de contrôle. Et ces contrôles sont d'autant plus fréquents quand les éleveurs se déplacent. Le fait d'avoir renseigné le numéro du siège de la FENPAFINBVTO et de l'animateur de région permet d'intervenir plus rapidement en cas de difficultés.



Carte de membres recto/verso.

Ces cartes s'inscrivent pleinement dans le mandat de la FENAPFIBVTO et de ses OP membres. Celles-ci ont d'ailleurs été dotées d'un petit budget de fonctionnement permettant de couvrir les frais liés aux sorties pour régler les conflits agriculteurs/éleveurs. Des cahiers de sorties ont également été mis à disposition des OP afin de pouvoir suivre le nombre et la nature des interventions.

Association	Acronyme	Interventions
ASSOCIATION PREFECTORALE DES AGRO ELEVEURS DE BETAIL DE TCHAOUDJO	APABE-TCHAOUDJO	-7 Interventions pour régler des conflits entre éleveurs et agriculteurs pour dégât de champs, -2 interventions pour coups et blessures à l'encontre de bouviers dans le canton de Tchalo et Lama tessi
ASSOCIATION PREFECTORALE DES AGRO ELEVEURS DE BETAIL DE TCHAMBA	APABE-TCHAMBA	-12 Interventions pour régler des conflits entre éleveurs et agriculteurs pour dégât de champs -Plusieurs sorties pour la sécurisation du couloir de Bago
ASSOCIATION PREFECTORALE DES AGRO ELEVEURS DE BETAIL DE SOUTOUBOUA	APABB	-Plus de 20 interventions pour régler les problèmes de dégâts de champs -Interventions pour la formation des comités de gestion des couloirs de passage et de sécurisation
ASSOCIATION PREFECTORALE DES AGRO ELEVEURS DE BETAIL DE L'EST- MONO	APAB-Est -mono	-11 Interventions pour régler des conflits entre éleveurs et agriculteurs pour dégât de champs -Plusieurs sorties pour la sensibilisation aux agro-éleveurs sur le charbon bactérien
ASSOCIATION PREFECTORALE DES AGRO ELEVEURS DE BETAIL DE MOYEN- MONO	APAB moyen-mono	-10 Interventions pour régler des conflits entre éleveurs et agriculteurs pour dégât de champs -3 interventions pour coups et blessures à l'encontre d'agriculteurs et 2 interventions pour coups et blessures à l'encontre de bouviers - Une intervention dans le cadre de la noyade d'un bouvier dans le fleuve mono
ASSOCIATION PREFECTORALE DES AGRO ELEVEURS DE BETAIL D'ANIE	APABA	-16 Interventions pour régler des conflits entre éleveurs et agriculteurs pour dégât de champs -Plusieurs interventions pour sécurisation des couloirs de passage et formation de comité de suivi -4 interventions pour permettre aux transhumants de traverser les cantons Kolocopé et d'Atchinedji

2.3 Veuillez énumérer les activités qui avaient été planifiées et qui n'ont pas pu être mises en œuvre et donner une explication sur les raisons.

La réalisation des différents aménagements avait été planifiée en fin d'année 2. Cependant, les phases de diagnostic, le travail de concertation avec les autres initiatives intervenant sur des territoires similaires ou sur la même thématique (ADAPT, PRAPT, PGT) ont conduit à repousser ces réalisations au début de l'année 3. Ce report n'a pas d'incidence particulière sur la bonne conduite de la transhumance étant donné que les problèmes surgissent rarement à la descente des animaux soit vers les mois de décembre-janvier-février mais plutôt à la remontée à compter du mois d'avril.

2.4 Comment évaluez-vous les résultats de l'Action atteints jusqu'à présent?

Résultat 1 : *Les associations de riverains des forêts classées, des aires protégées et les associations d'éleveurs sont en mesure de se concerter et de prendre des positions communes sur les enjeux de la gestion durable des ressources naturelles liés à la mobilité de l'élevage.*

Indicateurs Objectivement Vérifiables	Indicateurs atteints
1.1 60 animateurs maîtrisant le Module sur le Commerce du Bétail et aptes à faciliter des débats multi-acteurs avec ces outils	CF rapport Année 1
1.2 300 personnes clefs issues des groupes cibles (OP, AP, ONG, services de l'État et futurs élus locaux) ont participé aux ateliers de débat informé et ont acquis une nouvelle vision du secteur et de la filière.	145 personnes clefs issues des groupes cibles (OP, AP, ONG, services de l'État et futurs élus locaux) ont participé aux ateliers de débat informé et ont acquis une nouvelle vision du secteur et de la filière.
1.3 Nombre d'OP, d'AP, d'ONG et de Services de l'État ayant pris position sur les enjeux de la filière, à diverses occasions, suite aux débats informés	Synergie forte entre le PAPEBA et le Plan de Gestion de la Transhumance (PGT) du MAEP. Mise en place d'activités concertées (prise en charge du fonctionnement des OP et des Comités de suivi des pistes, dotation en carburant des CPT) Présentation du MAEP d'un plan détaillé et argumenté de la situation agropastorale au Togo dans le cadre du second atelier de haut-niveau sur la transhumance

Commentaires :

Comme pour la première année de mis en œuvre, les résultats du projet au regard du budget global et de l'étendue géographique d'intervention (4 régions sur 5 du Togo) dépassent largement les objectifs initiaux. Les échanges sont permanents avec le MAEP. Les décisions de part et d'autre ne se prennent qu'après consultation des différentes parties prenantes. La présentation du MAEP togolais lors de l'atelier de Cotonou a été de l'avis de nombreux participants considérée comme la plus aboutie. Le PAPEBA est directement en lien avec les autres programmes sous régionaux coordonnés par AFL tels que le PARSAO mais aussi le BRACED financé par la coopération britannique. L'ensemble des partenaires du PAPEBA ainsi que des représentants du MAEP ont ainsi participé à l'atelier de lancement du PARSAO à Ouagadougou en septembre 2015. Ils ont également participé à la validation du nouveau module sur la mobilité conçu dans le cadre du BRACED en février dernier à Ouagadougou. Ce dernier atelier a réuni 140 acteurs de profils divers venant de 9 pays de la sous-région (Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina-Faso, Niger, Ghana, Nigéria, Bénin, Togo).

En janvier 2016, aucun mort suite à des conflits agriculteurs/éleveurs n'a été comptabilisé dans la région des Savanes. Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a même personnellement appelé le coordinateur de RAFIA pour le féliciter de cet excellent résultat.

Enfin, illustration ultime de ce bon déroulement, le rapport de la mission ROM (**annexe 8, rapport de la mission R.O.M**) mandatée par la DUE a été très positif.

Résultat 2 : Des pistes pour la transhumance et la commercialisation du bétail sont sécurisées, aménagées et gérées de façon conjointe, inclusive et équitable entre les usagers et les acteurs institutionnels concernés, en particulier, sur les tronçons stratégiques riverains des aires protégées.

Indicateurs Objectivement Vérifiables	Indicateurs atteints
<p>2.1. Un plan d'action par région sera réalisé et fixera les parcours concertés de passage du bétail, l'introduction de règles de gestion de l'utilisation de ces parcours</p>	<p>4 plans d'actions réalisés et mise en place des règles de gestion pour assurer la pérennisation des couloirs sécurisés.</p>
<p>2.2 Trois cartes par région définissant les couloirs officiels, les couloirs empruntés et les couloirs concertés (à la suite de la série des débats informés) assurant la préservation des aires protégées et la mobilité du bétail seront réalisées</p>	<p>Cf, rapport année 1</p>
<p>2.3 350 kilomètres de pistes seront balisés et sécurisées et aménagées</p>	<p>Géo-référencement de 535 kilomètres de pistes, Marquage à la peinture de 465 km de pistes.</p>

Commentaires :

Concernant le résultat 2, les indicateurs atteints dépassent largement les Indicateurs Objectivement Vérifiables. En effet, ce ne sont pas 350 kilomètres de pistes mais 535 km qui seront finalement sécurisés dans le cadre du PAPEBA. Au-delà de la seule mesure quantitative, le processus mis en place pour obtenir ce résultat a respecté le long travail de négociation devant être réalisé en amont. De plus, à l'instar de ce qui se fait dans les autres projets coordonnés par AFL, une réflexion a été menée pour la mise en place d'un dispositif devant permettre la pérennisation du dispositif. Il convient toutefois de souligner, même si cela n'apparaît pas dans les IOV du document-projet que la mise en œuvre a accusé un léger retard concernant la réception des différents aménagements. Initialement prévu en fin d'année 2, l'ensemble de ces aménagements (sécurisation de pistes, aménagements pastoraux et aménagements marchands) seront réalisés d'ici la fin du mois de mai 2016.

2.5 Veuillez énumérer les risques potentiels qui peuvent avoir compromis la réalisation de certaines activités et expliquer comment ils ont été traités.

Le principal risque qui avait été identifié lors de la première année de mise en œuvre relevait d'un fort engagement du gouvernement togolais qui aurait pu compromettre par trop de précipitations le long travail de concertations et de négociations mis en place sur le terrain. Cependant, dès la fin de la première année de mise en œuvre, les échanges ont été suffisamment rapprochés avec le Ministère pour éviter toute duplication ou contradiction dans la mise en œuvre des activités sur le terrain.

2.6 Veuillez énumérer tous les contrats (travaux, fournitures, services) de plus de 10 000 euros attribués pour la mise en oeuvre de l'action pendant la période de reporting.

Aucun contrat de plus de 10 000€ n'a été attribué lors de cette deuxième année de mise en oeuvre du projet.

2.7 Plan d'action mis à jour

Activités	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Organisme de mise en oeuvre
Lancement des DAO, recrutement des entreprises							AFL, ETD, FENAPFIBVTO, RAFIA
Balisage des pistes,							ETD, FENAPFIBVTO, RAFIA
Réalisation des aménagements agropastoraux (points d'eau, aires de pâture)							ETD, FENAPFIBVTO, RAFIA
Réalisation des aménagements marchands.							ETD, FENAPFIBVTO, RAFIA

3. Partenaires et autre coopération

3.1 Comment évaluez-vous les relations entre les partenaires formels de cette Action

RAFIA : Les relations sont excellentes et constructives, basées sur des échanges permanents. Les différents concertations et recadrages techniques, effectués notamment lors des missions de suivi réalisées par l'équipe de coordination, ont été mutuellement validés. RAFIA, durant cette première année de mise en œuvre, a respecté les différentes clauses de la convention le liant à Acting For Life concernant notamment le respect des délais quant aux rendus des rapports techniques et financiers trimestriels.

ETD : Les relations sont excellentes et constructives, basées sur des échanges permanents. Les différents concertations et recadrages techniques, effectués notamment lors des missions de suivi réalisées par l'équipe de coordination, ont été mutuellement validés. ETD, durant cette première année de mise en œuvre, a respecté les différentes clauses de la convention le liant à Acting For Life concernant notamment le respect des délais quant aux rendus des rapports techniques et financiers trimestriels.

FENAPFIBVTO : Les relations sont excellentes et constructives, basées sur des échanges permanents. Les différents concertations et recadrages techniques, effectués notamment lors des missions de suivi réalisées par l'équipe de coordination, ont été mutuellement validés. FENAPFIBVTO, durant cette première année de mise en œuvre, a respecté les différentes clauses de la convention le liant à Acting For Life concernant notamment le respect des délais quant aux rendus des rapports techniques et financiers trimestriels.

3.2 Comment évaluez-vous les relations entre votre organisation et les autorités étatiques dans les pays de l'Action?

Les autorités de l'Etat, que ce soit au niveau local, régional et national sont associées à toutes les étapes du projet. Les échanges sont permanents au niveau du MAEP et notamment du point focal du Plan de Gestion de la Transhumance. Ce dernier a notamment participé à l'ensemble des ateliers de présentation des cartes que cela soit au Burkina Faso ou au Bénin. L'équipe de coordination d'AFL partage l'ensemble des notes techniques concernant le projet PAPEBA avec le MAEP. Ainsi, le MAEP a été destinataire au même titre que les partenaires du rapport production d'évidences sur la mobilité réalisé par NCG (**annexe 9, Recherche d'évidences pour la construction du module sur la mobilité en Afrique de l'Ouest**).

A titre d'exemple, lors du second atelier sous régional d'élaboration du Programme Régional d'Investissements pour le Développement de l'Élevage dans les pays Côtiers (PRIDEC) qui s'est tenu à Cotonou en novembre dernier, le représentant du Ministère a salué la collaboration avec le consortium d'ONG dans le cadre de la mise en œuvre du PAPEBA.

Le projet a été présenté auprès des ministères concernés dès son identification et ils sont régulièrement informés de son avancée lors de chaque mission de suivi.

Ces relations impactent positivement l'Action. A titre d'exemple, dans le cadre du volet ADAPT du FIDA, le MAEP dispose de 5000 balises cimentées. En concertation avec l'équipe de coordination du PAPEBA, ces balises seront positionnées sur les tronçons négociés, dans le cadre du PAPEBA, mais non balisés pour des raisons budgétaires.

3.3 Le cas échéant, décrivez vos relations avec toute autre organisation impliquée dans la mise en oeuvre de l'Action

- **Associés CIRAD, RECOPA, ANOPER et APIDEV**

Les relations avec le RECOPA (Burkina-Faso) sont rapprochées et constructives. Comme convenu lors de l'atelier de lancement, le RECOPA apporte son expertise concernant la méthodologie de sécurisation de pistes et assure la mise en réseau entre les acteurs togolais et les agro-pasteurs burkinabés.

Les relations avec les partenaires béninois APIDEV et ANOPER/UDOPER sont rapprochées et constructives. Comme convenu lors de l'atelier de lancement, APIDEV et ANOPER/UDOPER apportent leurs expertises concernant la méthodologie de sécurisation de pistes et assurent la mise en réseau entre les acteurs togolais et les agro-pasteurs béninois.

Les relations avec le CIRAD sont constructives et conformes au mandat initial. Ibra Touré a assuré la coordination des formations au SIG et encadré le stagiaire en charge des missions de suivi.

- **Sous-contractant ARED**

Les relations avec L'ARED en charge de la formation des animateurs au module sur le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest sont constructives et conformes au contrat de prestation.

- **Bénéficiaires finaux et groupes cibles**

Les bénéficiaires finaux (producteurs riverains des aires protégées et les agropasteurs particulièrement les groupes pauvres et vulnérables éprouvant des difficultés à valoriser leurs productions) et les groupes cibles (les Unions Villageoises de Gestion des Aires Protégées (UAVGAP) et leur démembrements locaux, les associations d'éleveurs, les organisations de commerçants et d'exportateurs, les organisations de la société civile (OSC) notamment les ONG impliquées dans la préservation des ressources naturelles et l'élevage, les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'Etat concernant l'élevage et la préservation des ressources naturelles ont été associés par l'ensemble des partenaires à toutes les étapes du projet.

3.4 Le cas échéant, décrivez les liens et les synergies que vous auriez développés avec d'autres actions.

Comme cela avait été souligné dans le rapport année 1, des liens étroits ont été développés avec le Projet de Renforcement du rôle de conservation du système national d'Aire Protégée du Togo (PRAPT). En revanche, les multiples tentatives pour mettre en oeuvre les composantes agropastorales du volet ADAPT du FIDA ont été vaines. A ce jour, aucune réalisation sur le terrain n'a été réalisée dans le cadre de ce projet. Cinq milles balises ont été réalisées mais demeurent positionnées au niveau du MAEP. Grâce à une collaboration étroite avec le MAEP, ces balises seront positionnées suite à un travail de négociation tel que réalisé dans le cadre du PAPEBA et placées en complément des couloirs sécurisés.

3.5 Si votre organisation a reçu précédemment d'autres subventions ayant comme objectif d'appuyer le même groupe cible, dans quelle mesure cette Action a-t-elle pu renforcer/compléter la (les) précédente(s)?

AFL intervient depuis 2012 au Togo en région des Savanes à travers le Programme d'Appui à la Productivité de l'Élevage (PRAPE) et sur un cofinancement de l'AFD et de l'UE. A ce programme de dimension sous régionale (Sénégal, Mali, Burkina Faso, Bénin et Togo) a succédé depuis juillet 2015 le Programme d'Appui à la Résilience des Systèmes Agropastoraux (PARSAO, cofinancement DFID/AFD) qui intervient dorénavant au Ghana, Burkina Faso, Bénin, Niger et Togo. Le PAPEBA s'inscrit pleinement dans ces programmes à dimension sous régionale.

Dans son rôle de mise en réseau et de capitalisation, AFL fait le lien entre les partenaires du BF, du Bénin, du Ghana et du Togo et diffuse les expériences menées dans les pays limitrophes.

4. Visibilité

4.1 Comment la visibilité de la contribution de l'UE est-elle assurée dans l'Action?

La visibilité de la contribution de l'Union Européenne dans l'Action est assurée par plusieurs supports :

- a) Deux plaques avec le logo de l'Union Européenne, d'Acting For Life et des partenaires ont été posées au niveau des bureaux des partenaires ETD/FENAFIBVTO à Notsé et RAFIA/FENAPFIBVTO à Kandé,
- b) 60 modules sur le commerce du bétail portant le logo de l'Union Européenne ont été réalisés et remis aux facilitateurs formés au module ainsi qu'aux deux Ministères MERF et MAEP concernés par le projet,
- c) Un kakémono portant le logo de l'UE résumant le projet et servant de support informatif a été réalisé,
- d) Un article a été publié dans la revue Air France Magazine (**annexe 10**),
- e) Le projet a été présenté lors de la journée de l'Europe organisée par la DUE de Lomé,
- f) Le projet a été présenté par les partenaires lors de la journée climat organisée par l'AFD au Centre Culturel Français de Lomé,
- g) Le financement de l'Union Européenne est mentionné lors des ateliers sous régionaux (Programme Régional d'Appui à la Productivité de l'Élevage (PRAPE), Programme d'Appui à la Résilience des Systèmes Agropastoraux en Afrique de l'Ouest (PARSAO), Programme Régional d'Investissements pour le Développement de l'Élevage dans les pays Côtiers (PRIDEC).

5. Annexes

- **Annexe 1** : Note de cadrage. Visite d'échanges PAPEBA.
- **Annexe 2** : Rapport d'atelier intermédiaire.
- **Annexe 3** : *Faciliter la mobilité du bétail en Afrique de l'Ouest dans l'espace et dans le temps. Les différentes étapes d'un dispositif de sécurisation de pistes*, François A., Aarnink M., Touquet C., Acting For Life, Paris, 2015, http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/article_AFL.pdf
- **Annexe 4** : Directive 008 du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche.
- **Annexe 5** : Note de cadrage Convention Programme 2.
- **Annexe 6** : La réalisation d'infrastructures marchandes agropastorales. D'une apparente facilité à une réelle complexité dans la mise en œuvre.
- **Annexe 7** : Appui technique et méthodologique à la filière bétail-viande au Togo.
- **Annexe 8** : Rapport final R.O.M.
- **Annexe 9** : Recherche d'évidences pour la construction du module sur la mobilité en Afrique de l'Ouest)
- **Annexe 10** : Article magazine Air France.

La Commission européenne pourrait souhaiter publier les résultats des Actions. Auriez-vous des objections à la publication de ce rapport sur le site Internet de l'Office de Coopération EuropeAid ? Si tel est le cas, veuillez exposer vos objections.

Acting For Life, ainsi que l'ensemble de ses partenaires sur le projet, n'a aucune objection particulière à ce que ce rapport soit publié sur le site internet de l'Office de Coopération EuropeAID.

Nom de la personne de contact pour l'Action: TOUQUET Cédric

Signature:

Localité: Le Bourget, France

Date à laquelle le rapport était dû: 30/04/2015.....

Date d'envoi du rapport: 29/04/2015.....